



OFFRE D'EMPLOI

TITRE D'EMPLOI : Formateur-conseiller en prévention du suicide
SERVICE : externe à 35hrs/semaine
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Directeur général

Période d'affichage : du 16 au 29 octobre 2018 à 14h00.

SOMMAIRE

Personne qui effectue des activités de formation en prévention du suicide à l'externe, aux intervenants professionnels de milieux diversifiés (réseau santé et services sociaux, milieux communautaires, milieu de l'éducation, Centres jeunesse, milieu carcéral et entreprises privées). Elle agit auprès des organisations comme expert-conseil en prévention du suicide. De plus, elle contribue au développement et à l'amélioration des contenus de formation.

En fonction des besoins de SAM, elle intervient auprès de la clientèle, et s'il y a lieu, elle encadre et soutient les bénévoles dédiés au service d'intervention téléphonique. Cette personne applique les standards de pratique clinique et administrative relatifs aux services à la clientèle et contribue activement à l'amélioration des services.

Elle participe au développement des services de l'organisme et travaille étroitement avec ses collègues : notamment avec les formatrices du service de formation-conseil, avec la personne responsable du recrutement, de la sélection et de la formation des bénévoles avec l'agente responsable de la gestion de l'horaire des bénévoles, ainsi qu'avec la coordonnatrice des services et les membres de la direction générale.

SAM a pour mission la prévention du suicide et de ses impacts en assurant l'accès à des services de qualité aux personnes suicidaires, à leur entourage et aux intervenants qui les côtoient. De plus, SAM mise sur l'engagement et le développement des compétences des individus et des organisations de la communauté. Soucieux d'assumer un leadership efficace en matière de prévention du suicide, SAM développe également de nombreux partenariats et offre un service de formation ainsi que de l'accompagnement pour une multitude d'organisations dans plusieurs secteurs (public, parapublic, communautaire, scolaire, privé, etc.).

FORMATION, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES

- Diplôme universitaire de premier cycle en psychologie, service social, psychoéducation, sexologie ou dans un domaine connexe relié à l'intervention auprès des personnes en demande d'aide.
- Connaissance et/ou expérience dans le domaine de l'enseignement et/ou de la formation, notamment en prévention du suicide.
- Est reconnu *actuellement* formateur accrédité par l'AQPS au regard de la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes*



OFFRE D'EMPLOI

pratiques et s'engage à maintenir son accréditation ou souhaite s'engager dans un processus afin d'être reconnu formateur accrédité par l'AQPS ;

- Capacité à rédiger un contenu de formation pour des intervenants;
- Excellente connaissance des bonnes pratiques en prévention du suicide;
- Bilinguisme requis autant à l'oral qu'à l'écrit;
- Très bonne connaissance de la suite Office;
- Bonne capacité à gérer le stress;
- Une expérience en intervention dans le domaine de la prévention du suicide, de l'intervention et de la supervision clinique est un atout majeur;
- Bonne capacité à exercer un rôle-conseil dans le domaine de la prévention du suicide;
- Connaissance des services de crise, d'urgence et de la réalité 24h/7.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES POUR DEVENIR FORMATEUR ACCRÉDITÉ DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PRÉVENTION DU SUICIDE (AQPS)

- Avoir acquis une expérience de *1 000 heures en intervention*, dont au moins 250 heures en prévention du suicide ;
- Posséder une *expérience comme formateur de 300 heures* auprès de clientèles variées ;
- Être disponible pour recevoir la formation accréditée de l'AQPS et s'engager à la compléter.

SALAIRE ET AUTRES CONDITIONS

- Contrat d'un an avec possibilité de renouvellement (35hrs/semaine);
- Doit se rendre disponible pour travailler principalement de jour du lundi au vendredi et occasionnellement les fins de semaines ou le soir. Horaire flexible.
- Salaire en fonction de la politique salariale en vigueur : classe 5, de 19,60\$/h à 27,24\$/h, selon expérience. Vacances 4% au début et 6% après une année. Généreux avantages sociaux (congrés santé, régime de retraite, assurances collectives, etc.)
- L'entrée en fonction est prévue pour novembre 2018.

Veuillez faire parvenir votre **lettre d'intention et votre curriculum vitae** par courriel à info@suicideactionmontreal.qc.ca l'attention du Comité de sélection en précisant **CONCOURS Formateur-conseiller en prévention du suicide - octobre 2018** au plus tard le **29 octobre 2018 à 14h00**.

Nous vous remercions d'avance de votre intérêt pour ce poste et pour les activités et la mission de Suicide Action Montréal.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Merci de votre compréhension.